

elle pria selon sa coutume,

au **premier Agnus Dei** pour l'Église entière, afin qu'en toutes choses Dieu la gouvernât comme un père ;

au **second Agnus Dei**, elle demanda le soulagement des âmes du purgatoire ;

au **troisième**, elle pria le Seigneur de vouloir bien accroître les mérites des saints et des élus qui régnaient avec lui dans le ciel.

(Chapitre XXXIX, Livre IV)